

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PETITES VILLES DE DEMAIN Signature de la convention ORT

Pour faire suite au programme Petites Villes de Demain lancé en 2020 par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations dont l'ambition vise à améliorer la qualité de vie et à accompagner les transitions en milieu rural,

Jean-Pierre SERVANT, Président de la CdC Aunis Atlantique
Jean-Marie BODIN, Maire de Marans
et Nadia BOIREAU, Maire de Courçon d'Aunis

ont le plaisir de vous convier à la **signature de l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT)** :

→ **Mercredi 29 mars 2023 à partir de 9h30**

Marans, salle des fêtes

Les signataires de la convention sont :

- La Préfecture de la Charente-Maritime, représentée par Nicolas Basselier, Préfet
- La CDC Aunis Atlantique, représentée par Jean-Pierre Servant, Président
- La Mairie de Marans, représentée par Jean-Marie Bodin, Maire
- La Mairie de Courçon, représentée par Nadia Boireau, Maire
- Le Conseil départemental de la Charente-Maritime, représenté par Sylvie Marcilly, Présidente
- La Banque des territoires de Charente Maritime, représentée par Bruno Chaptal, Directeur
- L'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, représentée par Sylvain Brillet, Directeur

Déroulé :

- **9h30** - accueil café
- **9h45 - 10h30** : prises de parole
- **10h30** : Signature de la convention et questions à la presse

→ suite au verso

CONTACTS CDC AUNIS ATLANTIQUE :

Service communication, presse :

Mathilde CHARRIER 07 85 03 85 39 / mathilde.charrier@aunisatlantique.fr

Cheffe de projet Petites Villes de demain :

Aude Roi - 06 16 01 72 93 / aude.roi@aunisatlantique.fr



OBJET DE LA CONVENTION

Le programme Petites Villes de demain vise à redynamiser les cœurs de villes et améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants ayant des fonctions de centralité en aidant les collectivités signataires à concrétiser leurs projets jusqu'en 2026.

Les études pré opérationnelles dans le cadre de ce programme ont permis de mettre en exergue les enjeux propres au territoire afin d'apporter des réponses sur mesure aux problématiques rencontrées.

La convention d'ORT formalise une stratégie d'attractivité portée par les communes de Marans et Courçon en lien avec la CdC pour une durée de six ans avec une évaluation prévue à la fin du mandat.

L'ambition des élus est de faire d'Aunis Atlantique un territoire attractif, avec un cadre de vie qualitatif, valorisant son identité et respectueux de l'environnement.

Les communes de Courçon et Marans s'inscrivent dans cette même dynamique afin de faire du programme Petites Villes de demain un levier de transformation durable et responsable, inscrit dans le tissu local.

LES AXES STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques, résultats du diagnostic territorial ont permis d'identifier 4 axes servant l'attractivité d'Aunis Atlantique :

1/ L'habitat visant à renforcer la fonction résidentielle en agissant principalement dans le cadre de la rénovation urbaine et le renforcement de la densification au sein de l'enveloppe urbaine existante des deux pôles structurants.

2/ L'économie afin de rendre plus attractifs les commerces et services et lutter contre les déséquilibres territoriaux.

3/ Le cadre de vie et la mobilité s'attachant à construire un cadre favorable au bien-être et mieux vivre des habitants ainsi qu'à la revitalisation des centres-villes en agissant notamment sur les leviers permettant aux habitants de s'approprier davantage le centre-ville (la sécurité, l'accessibilité, l'apaisement des vitesses, trame verte et bleue...)

4/ Le patrimoine socle rassemblant l'ensemble des acteurs autour de la mémoire et d'un récit commun fondant les valeurs et principes de l'identité locale du territoire.

LES ACTIONS DU PROGRAMME

→ Marans a déterminé **39 actions** dont le réaménagement de la rue d'Aligre, la place du Port et la place Cognacq.

→ Courçon a déterminé **29 actions** dont une action sur la réhabilitation de l'habitat (réhabilitation des logements indignes, rénovation des façades, lutte contre la vacance...)

CONTACTS CDC AUNIS ATLANTIQUE :

Service communication, presse :

Mathilde CHARRIER 07 85 03 85 39 / mathilde.charrier@aunisatlantique.fr

Cheffe de projet Petites Villes de demain :

Aude Roi - 06 16 01 72 93 / aude.roi@aunisatlantique.fr